



A retenir

EUDEMIS	Le vol de 3 ^{ème} génération se poursuit Dépôt des pontes parfois important toujours en cours en toutes zones
CRYPTOBLABES GNIDIELLA	Vols en cours, présence de larves et de dégâts en augmentation
FLAVESCENCE DOREE	Les symptômes sont visibles
ALEURODE EPINEUX DU CITRONNIER	1 ^{ères} observations dans le Gard et l'Hérault

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **début véraison** » (stade 35 ou BBCH 81) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives, à
- « **fin véraison** » (stade 37 ou BBCH 89) en zone précoce.

Le retard par rapport à 2022 est d'environ 5 à 10 jours en fonction de la date de taille et de l'équilibre feuille-charge (contrainte hydrique). De rares parcelles sont déjà récoltées.



« mi-véraison » (stade 36 ou M ou BBCH 85) « fin véraison » (stade 37 ou BBCH 89)

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)
× **Aude**

Le vol de 3^{ème} génération est toujours en cours dans les secteurs tardifs du département (Cabardès, Malepère, Razès, Carcassès et Limouxin). Il a tendance à fortement s'intensifier sur les communes d'Alairac, Lavalette, Pennautier. Les prises sont réalisées uniquement en zones non confusées.

Dans ces secteurs, des pontes à différents stades ont été repérées mais leurs fréquences atteignent rarement le seuil de risque.



Ponte en incubation et foyer de perforation



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto
pilotee par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

× Gard

Le vol de 3^{ème} génération continue dans le département. Dans les zones précoces comme les Sables et certains secteurs des Costières (dont Vauvert, Margueritte) et de la Vallée du Rhône Nord (dont Carmignan, Bagnols-sur-Cèze, Chusclan...), le vol semble être en baisse cependant les captures peuvent être élevées, de 10 à 54 prises en 1 semaine. Le pic de vol était atteint courant de la semaine précédente. Dans d'autres secteurs des Costières (dont Lédénon), la Vallée du Rhône Sud (ex : Tavel, Rochefort-du-Gard, Pujaut ...), le Sommiérois, la zone de Vergèze et des zones sensibles du Bassin Alésien (Cardet, Maruejols-lès-Gardon...), le vol s'intensifie avec 14 à 87 captures en 1 semaine.

Les 1^{ères} perforations sont observées. En plus des pontes évoluées et à tête noires, de nouvelles pontes fraîches sont observées avec des dépassements de seuils réguliers dans tous les secteurs. La pression est plus faible dans le Bassin Alésien et la Vallée du Rhône Nord les dépassements de seuil sont plus rares sauf dans des zones historiquement très sensibles.

× Hérault

Le vol se poursuit en toutes zones avec localement des effectifs très importants.

Sur l'ensemble des secteurs, le dépôt des pontes se poursuit.

Des larves (L1 à L4) sont observées en zones précoces et moyennes. Les larves de stades L1 sont majoritairement observées au vignoble.

Les dépôts peuvent être localement très importants (jusqu'à 120 pontes pour 100 grappes).

× Pyrénées-Orientales

Le vol de 3^{ème} génération est toujours en cours dans le vignoble départemental.

Les dépôts de pontes sont toujours observés dans les secteurs de la Plaine (Nord et Sud Tech), du Cru Banyuls, des Aspres 1^{ers} Coteaux et Moyenne Vallée de l'Agly. Ces dépôts de pontes peuvent être importants dans certaines parcelles, notamment dans celles, de la Plaine et du Cru Banyuls, qui ont eu d'importants dégâts de 2^{ème} génération.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont observés dans les secteurs de la Haute Vallée de l'Agly et des Fenouillèdes Vallée. Ces dépôts sont actuellement de faible intensité cependant il faut surveiller leur évolution.

Les éclosions sont observées sur les secteurs de la Plaine, du Cru Banyuls et des Aspres 1^{ers} coteaux.

Évaluation du risque : en toutes zones, continuez à surveillez les pièges, les dépôts de pontes et leurs stades d'évolution.

Seuil indicatif de risque : 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

• **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)



Papillon



Chenilles et dégâts de *Cryptoblabes gnidiella*

× Aude

Le relevé des piégeages donne les résultats suivants :

Cascastel : 12 ; Tuchan : 5 ; Homps : 1 ; Caves : 8 ; Portel : 4.

Les prises sont globalement en baisse sur les différents postes.

Des chenilles sont notées dans différentes situations à des niveaux variables. Il est très important d'observer à l'intérieur des grappes afin d'obtenir une évaluation fiable.

× Gard

Le vol de *Cryptoblabes gnidiella* se poursuit avec des intensités différentes selon les secteurs. Dans la zone des Sables et des Costières, l'intensité des captures a fortement augmenté (de 50

à 110 papillons / piège en 1 semaine). Dans la zone de Vergèze, du Sommiérois, de la Vallée du Rhône Sud et Nord et le Bassin Alésien, les captures sont faibles à moyennes.

Des foyers sont observés dans tous les secteurs, ceux-ci en évoluant créent des dégâts importants au cœur de la grappe.

× Hérault

Des papillons sont toujours relevés dans toutes les unités agroclimatiques sauf la Vallée de l'Orb Lodévois.

Les effectifs augmentent cette semaine et sont localement importants (jusqu'à 63 captures hebdomadaires).

Les captures les plus significatives sont notées dans le Minervois (Oupia), Biterrois (Magalas, Puissalicon), la Basse Vallée de l'Hérault (Florensac, Marseillan, Pouzolles, Roujan et Servian), et la Moyenne Vallée de l'Hérault (Canet et Saint Jean de Fos).

De nouvelles larves (à différents stades) sont découvertes dans les Hauts Coteaux, le Biterrois les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais. De plus dans certaines parcelles, le nombre de larves dans les grappes est important comme :

- 112 larves pour 100 grappes à Sérignan (commune à historique),
- 170 larves pour 100 grappes à Saint-Chinian (commune sans historique).

Les dégâts sont dès lors significatifs avec jusqu'à 30 % de perte de récolte.

× Pyrénées-Orientales

Des papillons sont toujours capturés dans les pièges. Le niveau de piégeage est en augmentation cette semaine. Les nids et les larves sont bien visibles au cœur des grappes.

Surveillez vos parcelles sensibles pour appréhender l'évolution des populations.

Évaluation du risque : la dynamique des populations de ce ravageur semble liée à la phénologie des différents cépages. Avec la véraison, le risque continue d'augmenter, y compris dans les secteurs sans historique à ce jour.

Surveillez les pièges, la présence de larves et les dégâts.

• *Ephestia sp*

× Hérault et Pyrénées-Orientales

Des papillons sont capturés dans les pièges *Cryptoblabes gnidiella*. Très localement, quelques larves sont visibles dans les nids de *Cryptoblabès*.

Évaluation du risque : risque faible.

• *Eulia (Agyrotaenia pulchenalla)*

× Hérault

Quelques larves (jusqu'à 4 pour 100 grappes observées) sont découvertes dans le Biterrois (Puisserguier et Sauvian) et le Montpelliérais (Montpellier).



Larve d'*Eulia*

Évaluation du risque : risque faible.

FLAVESCENCE DOREE

• Éléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la **décoloration du feuillage** (*rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs*) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles



Symptômes sur cépages rouge (en haut) et blanc (en bas)

- deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages ;
- le **dessèchement des rafles** avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries, qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes ;
 - l'**aoûtement absent ou partiel**, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

• Situation aux vignobles

× Vignoble régional

Les symptômes sont nettement visibles sur l'ensemble des départements.

Évaluation du risque : il est important.

Mesures prophylactiques : Dès à présent, il est primordial de :

- repérer et de marquer les souches atteintes,
- déclarer obligatoirement les symptômes de jaunisses de la vigne à la FREDON/FDGDON ou au SRAL (Cf. Arrêtés préfectoral et ministériel),
- après le passage de la FREDON/FDGDON, arracher ou tailler « à blanc » dans l'attente de l'arrachage des souches atteintes le plus tôt possible pour limiter les contaminations.

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation aux vignobles

× Vignoble régional

Pas d'évolution de la maladie observée. Le mildiou mosaïque est toujours visible et, dans certaines situations, les taches peuvent être fructifères. Dans certaines parcelles fortement impactées on peut trouver encore des sporulations sur les feuilles néoformées.



Mildiou mosaïque

Évaluation du risque : le risque mildiou est stable, voire en diminution par rapport au stade phénologique.

Peu d'évolution des symptômes sur feuilles cette semaine mais ils peuvent se réactiver à la moindre humidité ou orage.

Méthodes prophylactiques :

- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche.
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur notamment dans les parcelles à mauvaises portance).

Résistance : le mildiou présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#) ou le site R4P en cliquant [ICI](#).



OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Globalement, on note une stagnation dans l'évolution de la maladie.

× Gard

La véraison est bien avancée, la maladie n'évolue plus mais reste relativement fréquente sur grappes au vignoble.

× Hérault

Dans la majorité des parcelles, même lorsque la maladie est présente, elle n'évolue plus.

Dans de rares situations (parcelles les plus atteintes, cépages sensibles, baies millerandées...), l'oïdium reste actif et quelques éclatements de baies sont signalés.

La forme cleistothèces est observée sur parcelle sensible (Carignan) dans les Hauts Coteaux.

× Pyrénées-Orientales

La véraison marque la fin de l'évolution du champignon sur grappes.

Des symptômes toujours actifs sur feuilles sont visibles avec des fréquences et des intensités d'attaques faibles à moyens. Ces symptômes sont visibles dans des parcelles où la maladie a été très présente tout au long de cette campagne.



Symptômes sur grappes

Évaluation du risque : la sensibilité de la vigne à la maladie décroît jusqu'à la véraison complète.



Résistance : l'oïdium présente des résistances vis-à-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#) ou le site R4P en cliquant [ICI](#).

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

× Aude

Il n'y a pas d'augmentation des symptômes cette semaine.

× Gard

Des foyers au cœur de grappes sont toujours notés à une fréquence faible en Costières et en Vallée du Rhône Sud associés à des perforations d'eudémis ou *Cryptoblabes gnidiella*.

× Hérault

Quelques symptômes sont toujours notés sur grappes dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Vallée de l'Orb-Lodévois et la Basse Vallée de l'Hérault. Ces symptômes s'observent dans de rares parcelles très sensibles ou parcelles avec perforations de tordeuses de la grappe.

Évaluation du risque : risque en augmentation. Surveiller l'apparition et l'évolution des symptômes sur grappes.

Mesures prophylactiques :

Favoriser au maximum l'aération des grappes par les pratiques culturales (écimage, effeuillage...). Avant la mise en œuvre de l'effeuillage vérifier les prévisions de température.

ASPERGILLUS CARBONARIUS

× Gard, Hérault

Quelques nouveaux symptômes sont observés cette semaine. Ils sont plus conséquents dans des parcelles avec perforations de tordeuses de la grappe ou de pyrale du Daphné.

Évaluation du risque : il est en augmentation. Surveiller l'apparition et l'évolution des symptômes sur grappes.

MALADIE DU BOIS

× Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont bien visibles au vignoble. Cette semaine, on note une légère progression de la fréquence des ceps exprimant la maladie (forme lente et apoplectique).

Évaluation du risque : les fortes températures et le vent favorisent l'expression de la maladie

Mesures prophylactiques

Repérez les ceps morts qui devront être mis à l'abri des pluies ou brûlés pour diminuer les inocula de ces champignons.

COCHENILLES

× Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales

Des cochenilles lécanines et farineuses sont observées dans quelques parcelles.

Évaluation du risque : risque faible.

ALEURODE EPINEUX DU CITRONNIER

(Aleurocanthus spiniferus)

L'aleurode épineux du citronnier a été officiellement détecté pour la première fois en France métropolitaine au mois de juin 2023 dans les départements du Gard et de l'Hérault.

Pour plus de détails sur cet organisme de quarantaine cliquez [ICI](#).

Que faire en cas de découverte ?

Toute observation d'insectes "suspects" par un opérateur professionnel ou un particulier (qu'il s'agisse de larves ou d'adultes) doit être signalée sans délai à la DRAAF-SRAL Occitanie.



Adultes sur vigne



Une suspicion de foyer ?

Contactez rapidement la DRAAFSRAL Occitanie :

sral.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr



Comment agir ?

Surveillez vos parcelles !

Dans les communes infestées et communes limitrophes, nettoyez systématiquement les appareils de rognage de la présence de feuilles pour éviter un transport de feuilles d'une parcelle à l'autre. Attention également lors des vendanges mécaniques.

En cas de faible infestation (limitée et très localisée) :

- Détruire les rameaux atteints par incinération (en respectant les restrictions en vigueur) ou en les enfermant dans des sacs pendant 15 jours).
- Réaliser 1 à 2 traitements insecticides (voir ci-dessous).

Remarque : La lutte obligatoire contre la cicadelle de la flavescence dorée avec des pyrèthrinoïdes ou des pyrèthres naturels ne protège sans doute pas efficacement contre *Aleurocanthus spiniferus*. Un traitement supplémentaire est recommandé sur vigne-mère en fin de rémanence du troisième traitement obligatoire.

Lutte insecticide :

- **En absence de fumagine, le plus tôt possible après détection**, appliquez des produits à base d'huiles minérales paraffiniques ou d'huile d'orange douce à renouveler pendant la période d'activité du ravageur (voir Bulletin de Santé du végétal HS). Respecter les recommandations des AMM sur les usages vigne.
- **En cas d'infestation plus forte et présence de différents stades dont adulte ainsi que, en cas de présence sur pépinière et vigne-mères dans les communes infestées ou pépinières de plants en pot sous serre, utilisez des produits à base de Maltodextrine (liste biocontrôle, AMM 120 jours).**

Ce BSV est le dernier de la campagne ! Bonnes vendanges !

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon
et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Ce mois-ci, découvrez la nouvelle plateforme
Auxiliaires et pollinisateurs sur le site Agriconnaissances !



The banner features a green header with the title 'AUXILIAIRES ET POLLINISATEURS' and the subtitle 'Découvrir et développer la biodiversité fonctionnelle dans vos parcelles'. Below this, a central text box reads 'Un espace web pour vous familiariser avec les enjeux de la biodiversité fonctionnelle en milieu agricole'. The banner includes logos for COBRA, OCAARI, itsap, and the Chamber of Agriculture and Territories Occitanie, along with a small logo for the Ministry of Agriculture and Food.

Page accessible en cliquant [ICI](#)